Sfil
Caisse des Dépôts GROUPE
Nous finançons l'essentiel



L'Actu' Thématique

Découvrez nos exemples de prêts verts et sociaux

1ère édition - Octobre 2025

Avant-propos

Dans le cadre de sa mission de financement du secteur public local, Sfil a développé, en lien avec ses partenaires La Banque Postale et la Banque des Territoires, une gamme de prêts thématiques dédiée aux financements des investissements des collectivités territoriales et leurs groupements.

Lancée en 2019, la gamme de prêts verts est un outil dédié au financement d'investissements concourant à la transition énergétique et environnementale dans les domaines de l'énergie, de l'eau, des déchets, des transports et du bâti. Cette gamme a été élargie en octobre 2022 avec la mise en place de prêts sociaux ayant vocation à financer les investissements utiles pour l'accès aux services essentiels (secours, sanitaire, social, éducation, sport et culture), le développement et la cohésion des territoires (renouvellement urbain, revitalisation et accès au numérique).

Pour financer ces prêts, Sfil émet sur les marchés financiers des obligations thématiques. Ainsi, entre 2019 et 2024, Sfil a mobilisé 5,8 milliards d'euros au travers de six émissions vertes et d'une sociale dont 95 %* de ce montant a permis de financer les projets verts et sociaux des collectivités territoriales.

Destinée aux emprunteurs publics, l'Actu' Thématique présente de manière détaillée les gammes de prêts thématiques en les illustrant par des indicateurs et des exemples concrets.

Plus d'informations sur : www.sfil.fr. Suivez nos actualités sur Linkedin et Youtube.

Sommaire

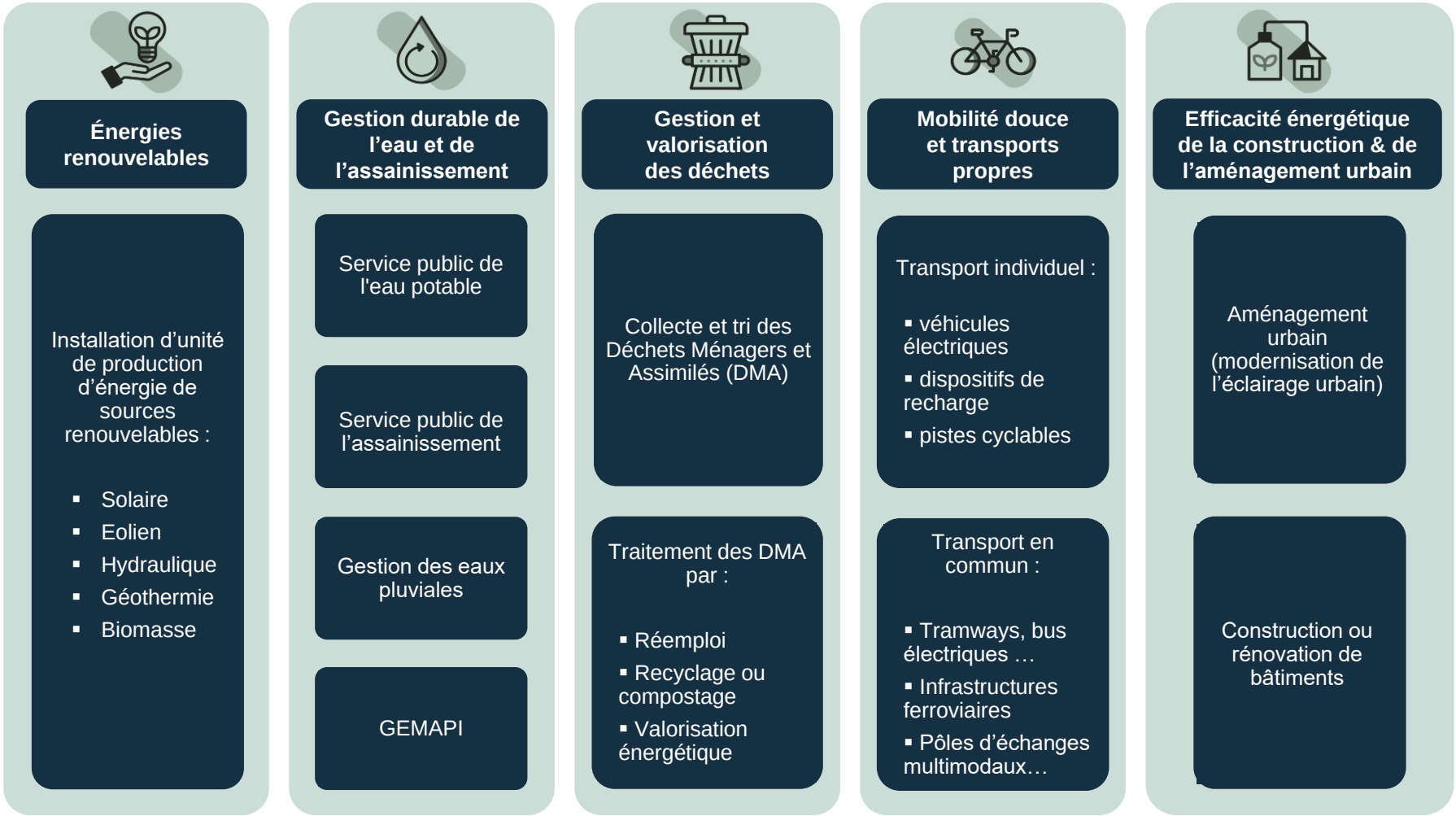
- 1 – Présentation des gammes de prêts et du programme d'émissions thématiques :
 - *Une gamme « prêt vert » dédiée à la transition énergétique et environnementale*
 - *Une gamme « prêt social » dédiée à l'accès aux services essentiels et à la cohésion territoriale*
 - *Le programme d'émissions thématiques de Sfil depuis 2019*

- 2 – Prêts verts alloués en 2025 (mesures détaillées et exemples de projets par thème) :
 - *Répartition globale des prêts verts alloués en 2025*
 - *Energies renouvelables*
 - *Gestion durable de l'eau et de l'assainissement*
 - *Gestion et valorisation des déchets*
 - *Mobilité douce et transports propres*
 - *Efficacité énergétique de la construction et de l'aménagement urbain*

- 3 – Prêts sociaux alloués en 2025 (mesures détaillées et exemples de projets par thème) :
 - *Répartition globale des prêts sociaux alloués en 2025*
 - *Service d'incendie et de secours*
 - *Action sanitaire, sociale et familiale*
 - *Enseignement et formation professionnelle*
 - *Sport, culture et vie associative*
 - *Développement et cohésion territoriale*

Présentation des gammes de prêts et du programme d’émissions thématiques

Une gamme « prêt vert » dédiée à la transition énergétique et environnementale



Une gamme « prêt social » dédiée à l'accès aux services essentiels et à la cohésion territoriale

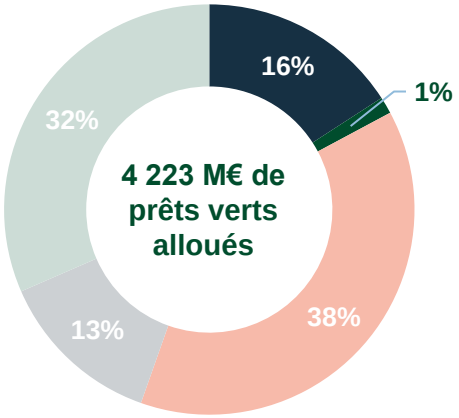


Le programme d'émissions thématiques de Sfil depuis 2019

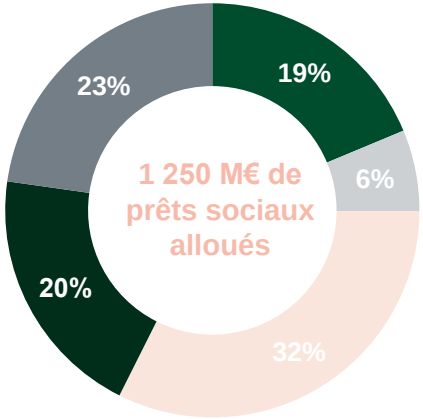
dédié au financement des projets verts ou sociaux des collectivités territoriales et leurs groupements

6 émissions vertes et 1 émission sociale …

- Efficacité énergétique de la construction et de l'aménagement urbain
- Energies renouvelables
- Gestion durable de l'eau et de l'assainissement
- Gestion et valorisation des déchets
- Mobilité douce et transports propres



- Service incendie et secours
- Action sanitaire, sociale & familiale
- Enseignement, formation profesionnelle
- Sport, culture, vie associative
- Développement et cohésion territoriale



… dont les impacts sont illustrés au travers d'indicateurs concrets

108 069 tonnes de CO_2e évitées*

29 millions de bénéficiaires des investissements financés (habitants, élèves, foyers …)

53 millions d'usagers bénéficient des services publics financés (eau et déchets)

7 millions de tonnes de déchets ménagers collectés et/ou traités par les entités financées

3 546 km de canalisations d'eau installées ou renouvelées

692 établissements ou équipements financés dédiés aux **services essentiels**

dont **87 %** dédiés à l'**enseignement**, au **sport** ou à la **culture**

419 **établissements ou équipements financés** situés dans des territoires moins bien dotés**

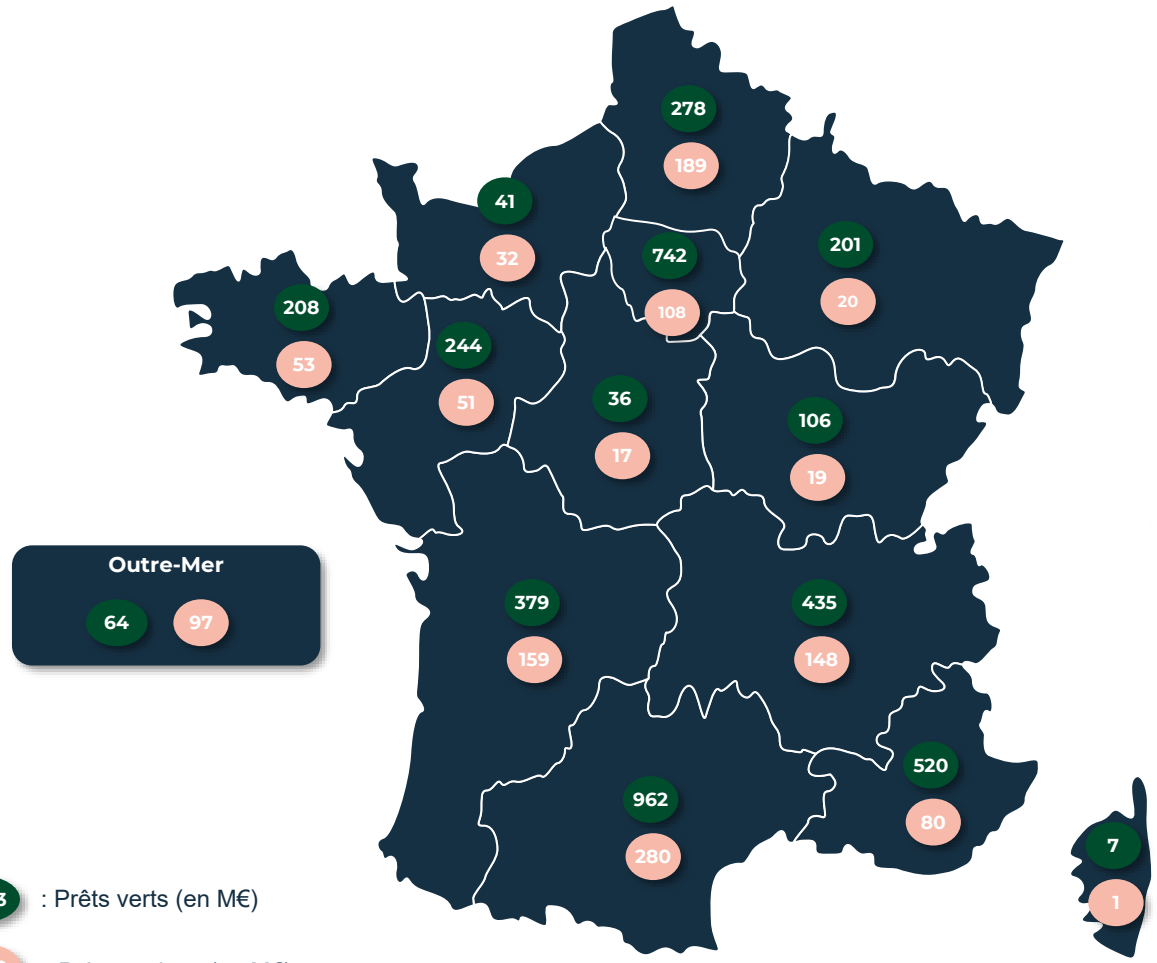
*L'ensemble des résultats mentionnés correspond à la part de Sfil.

**Selon une analyse de positionnement réalisée par Sfil sur base d'indicateurs à la maille départementale consultables sur l'Observatoire de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

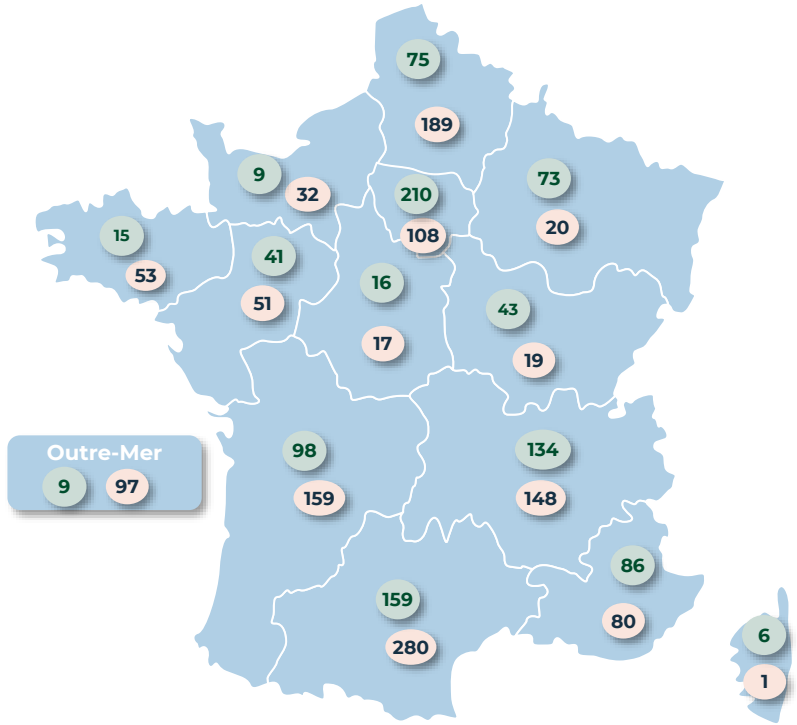
Répartition géographique des prêts verts et sociaux alloués

au moins 1 projet financé sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin

Depuis 2019



Zoom sur 2025* …



4 223 : Prêts verts (en M€)

1 250 : Prêts sociaux (en M€)

973 : Prêts verts (en M€)

1 250 : Prêts sociaux (en M€)

*Les montants alloués des prêts sociaux sont identiques, la première allocation ayant été réalisée en 2025.

Prêts verts alloués en 2025 (mesures détaillées et exemples de projets par thème)

Répartition globale des prêts verts alloués en 2025

335 prêts verts alloués à la sixième émission verte pour un volume de **973 M€.**

au moins 1 projet financé

par région de France métropolitaine

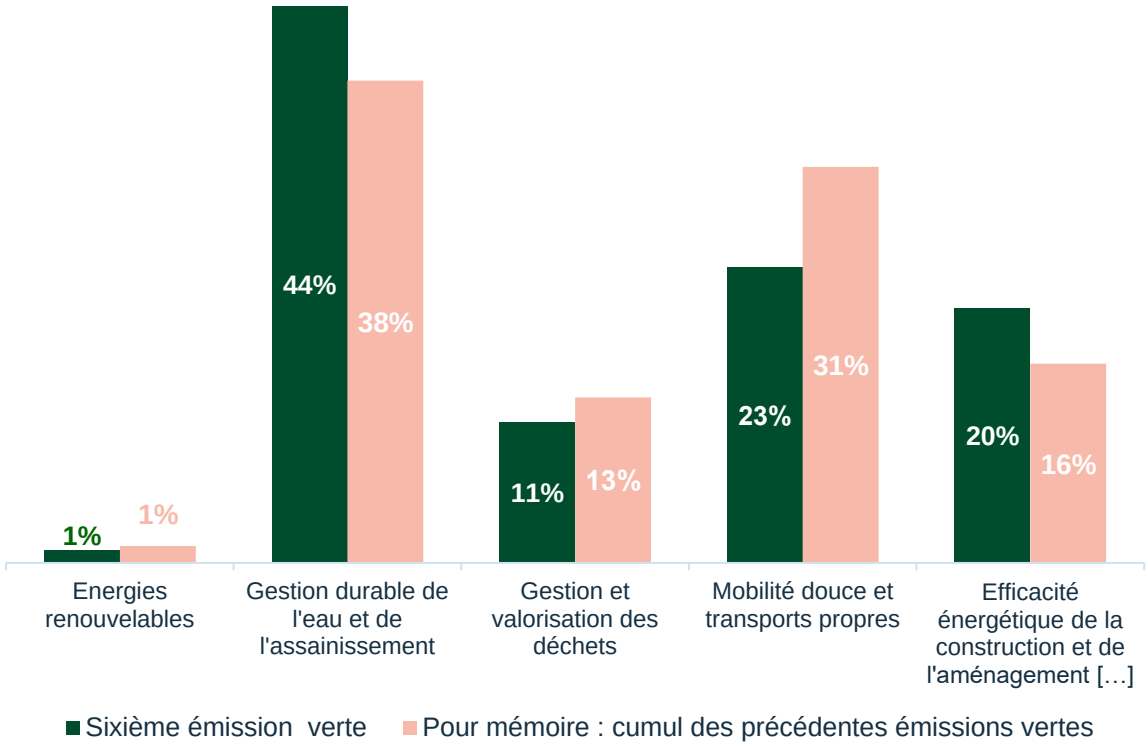
57 % de ces prêts

ont été souscrits par des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). En lien avec leurs compétences spécifiques, ils sont les premiers acteurs des projets verts.

L'ambition

portée par Sfil et ses partenaires (La Banque Postale et la Banque des Territoires) est également de démocratiser l'accès à ce type de financement responsable pour l'ensemble des collectivités territoriales et leurs groupements. **Ainsi, 85 % des contrats ont un montant inférieur à 5 millions d'euros.**

Poids des thématiques (en %)



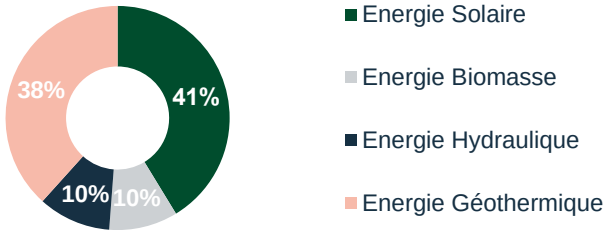
Thématique « Energies renouvelables »

Caractéristiques et indicateurs des prêts alloués en 2025

9,7 M€ de prêts verts alloués

11 contrats

Répartition du montant **par catégorie**



***Projets ciblés* :**

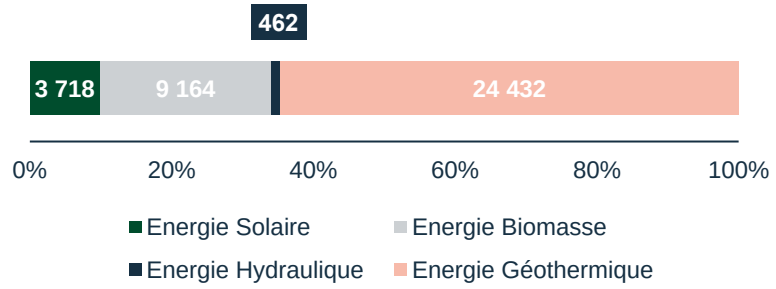
Infrastructures, équipements et ouvrages liés à la **production d'énergie de sources renouvelables*:**

- Solaire
- Eolienne
- Biomasse solide
- Hydraulique
- Géothermique

5 048 tonnes de CO_2e évitées

37 775 Mégawattheures (mWh)

correspondant à la production annuelle estimée liée aux financements octroyés par le dispositif réparti comme suit :



*Hors centrales hydrauliques et biomasses d'une capacité de production supérieure à 20 MW

Thématique « Energies renouvelables »

Exemple de financement

Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne

Installation d'ombrières photovoltaïques



- Le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG) est un établissement composé de 585 communes de la Haute-Garonne, à l'exception de Toulouse et de Toulouse Métropole. Il compte plus de 1 million d'habitants. Il joue un rôle central dans la gestion et la transition énergétique du département.
- En 2024, le SDEHG a investi 1,3 million d'euros pour installer 14 ombrières photovoltaïques sur des parkings communaux, dont deux dédiées à l'autoconsommation collective. Ces installations permettront de répartir la production entre un ou plusieurs consommateurs proches physiquement.
- Ce projet permet aux communes de réduire leur facture d'électricité grâce à l'autoconsommation, de générer des revenus via la revente du surplus d'électricité, tout en offrant une protection supplémentaire aux véhicules stationnés, fonction première des ombrières. Elles contribuent au développement des énergies renouvelables. Une deuxième série de 15 ombrières est prévue en 2025 pour renforcer cette dynamique.

Région Occitanie



- **Production d'électricité photovoltaïque**
- **818 kW** de capacité énergétique installée
- **11,58 tonnes** de CO_2e évitées par le financement

- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet **: 84 %**

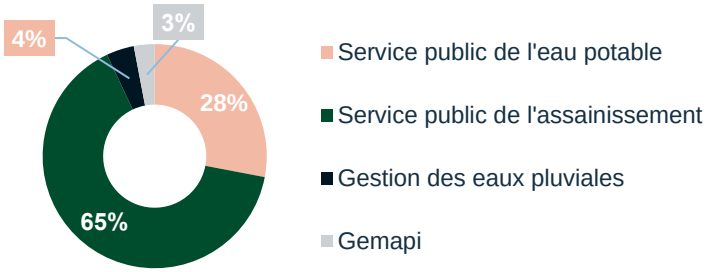
Thématique « Gestion durable de l'eau et de l'assainissement »

Caractéristiques et indicateurs des prêts alloués en 2025

429 M€ de prêts verts alloués

152 contrats

Répartition du montant **par catégorie**



Projets ciblés :

- Projets relatifs aux services publics de l'**eau potable** et de l'**assainissement** (réseau, équipements de production d'eau potable et de traitement des eaux usées …)
- Projets relatifs à la gestion des **eaux pluviales** (réseau, végétalisation, perméabilisation des sols ...)
- Actions liées à la compétence **GEMAPI** (entretien des rivières, protection contre les inondations, préservation de la biodiversité ...)

Caractéristiques agrégées des services publics financés (eau potable, assainissement et eaux pluviales) :

- **88 880 kilomètres** de réseaux
- **266 millions de mètres cubes** d'eau potable produits par an
- **244 452 tonnes de matières sèches** par an correspondantes à la quantité de boues produites par les services d'assainissement
- **23 millions** d'habitants desservis

- **552 kilomètres** de réseaux ajoutés ou renouvelés soit **1%** des réseaux financés

- **7 projets GEMAPI** financés

Thématique « Gestion durable de l’eau et de l’assainissement »

Exemple de financement

Syndicat des Eaux du Centre Ouest des Deux-Sèvres

Restructuration du réseau et construction d'un château d’eau



- Le Syndicat des Eaux du Centre Ouest des Deux-Sèvres regroupe quatre adhérents (3 intercommunalités et 1 autre syndicat) et alimente 42 communes via deux usines de production. Il compte plus de 40 000 habitants.
- Pour garantir la qualité de l’approvisionnement en eau et faire face aux défis environnementaux, le syndicat a investi 8,5 millions d’euros dans la restructuration de son réseau et la construction d’un nouveau château d’eau situé sur la commune de La Véquière. Cet ambitieux projet doit permettre d’augmenter la capacité de stockage, de réduire les pertes d’eau et d’assurer une gestion durable des ressources.
- Mis en service en février 2025, le nouveau château d’eau de 200 m de haut, composé d’un réservoir de 1 500 m³ avec station de pompage, permet de moderniser et de sécuriser l’alimentation en eau potable des abonnés. Cet ouvrage offre une distribution plus efficace, une pression constante, une meilleure préservation de l’eau et du réseau. Il facilite aussi les interventions techniques sans impacter l’ensemble de la distribution.

Région Nouvelle-Aquitaine



- **40 000** habitants desservis*
- **2,9 millions de m³** d’eau potable produit*
- **527 km** de réseaux*
- **23 km** de réseaux ajoutés par le projet financé

- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet : **12 %**

*Caractéristique du service public financé

Thématique « Gestion durable de l'eau et de l'assainissement »

Exemple de financement

Grand Paris Grand Est

Programme « Marne Propre »



- Grand Paris Grand Est, établissement public territorial de la Métropole du Grand Paris, regroupe 14 communes au sud de la Seine-Saint-Denis et compte plus de 400 000 habitants.
- Grand Paris Grand-Est a investi 66 millions d'euros en 2023 dans son plan d'action « Marne Propre », ambitieux programme de travaux d'assainissement lancé en 2021. L'objectif principal de ce dernier était de rendre la Marne « baignable » pour les Jeux Olympiques de 2024 en mettant en conformité les réseaux d'assainissement des trois principales villes concernées : Gagny, Neuilly-Plaisance et Coubron situées en Seine-Saint-Denis, en stoppant les rejets des eaux usées dans la Marne et ce, dans le but de préserver l'environnement.
- Le plan « Marne Propre » a été décliné en deux actions :
 - la création de réseaux d'eaux usées dans les rues qui en sont dépourvues dans plusieurs villes du territoire ;
 - la mise en conformité des installations d'assainissement privées.

Région Ile-de-France



- **402 802** habitants desservis*
- **591 km** de réseaux*
- **12,2 km** de réseaux ajoutés par le projet financé

- Partenaire Sfil : **La Banque des Territoires**
- Part de financement au projet : **24 %**

*Caractéristique du service public financé

Thématique « Gestion durable de l’eau et de l’assainissement »

Exemple de financement

Syndicat Mixte Bassin Versant du Gapeau

Action n°6,7 et 8 du Programme d’Actions et de Préventions des Inondations (PAPI)



- Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau est une structure publique de gestion de l’eau, de prévention des inondations et de préservation des milieux aquatiques (PAPI). Il est composé des communautés d’agglomération de la Provence Verte, du Sud Sainte Beaume, de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, des communautés de communes Cœur du Var, de la Vallée du Gapeau et de Méditerranée Portes des Maures, et compte plus de 179 000 habitants.
- Il a investi 5,9 millions d’euros dans la mise en œuvre des actions 6 ,7 et 8 de son programme PAPI :
 - **Actions 6-8 « Programme d'aménagement du ruisseau Sainte-Christine »**

 À Solliès-Pont, le projet se concentre sur la réduction des inondations du ruisseau Sainte-Christine et leurs impacts, ainsi que sur la restauration de son fonctionnement naturel. Les travaux incluent la gestion des eaux excédentaires et la restauration du lit mineur.
 - **Action n°7 « Hyères - Oratoire Plan du Pont" :**

 A Hyères, cette action vise à lutter contre les inondations récurrentes dans le quartier de l’Oratoire. Les objectifs sont de minimiser les débordements, d’améliorer les écoulements et de sécuriser le déversoir. Les travaux prévoient le renforcement des berges et la déviation du chenal de crue.

Région Provence-Alpes-Côte d’Azur



4 actions GEMAPI financées :

- **Aménagement d’un bassin**
- **Entretien d’un cours d’eau**
- **Défense contre les inondations**
- **Restauration des écosystèmes aquatiques**

Partenaire Sfil :
La Banque Postale

Part de financement au projet :
27 %

Thématique « Gestion durable de l’eau et de l’assainissement »

Exemple de financement

Communauté d’Agglomération du Libournais

Travaux de prévention des inondations digues Basson-Beauséjour et de plantation



- La communauté d’agglomération du Libournais regroupe 45 communes et plus de 91 000 habitants autour de Libourne. Elle est, depuis 2020, compétente en matière de gestion de l’eau potable, de l’assainissement et de la prévention des inondations (GEMAPI).
- Elle a investi 1,6 million d’euros dans des travaux, notamment de renforcement des digues et des plantations, pour lutter contre les inondations sur les secteurs de Basson-Beauséjour. Un espace humide a été aménagé près de la rocade afin de permettre au ruisseau (le Lour) de déborder en cas de fortes pluies, réduisant ainsi les risques.
- Une intervention similaire est prévue pour le ruisseau de La Ganne, avec des débordements dirigés vers des zones naturelles, tout en améliorant le paysage et l’écosystème aquatique.

Région Nouvelle Aquitaine



- **2 actions GEMAPI financées :**
 - **Défense contre les inondations**
 - **Restauration des écosystèmes aquatiques**

- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet : **62 %**

Thématique « Gestion durable de l’eau et de l’assainissement »

Exemple de financement

Communauté d’Agglomération d’Annonay Rhône Agglo

Construction d’un bassin d’orage sur la commune de Serrières



- La communauté d’agglomération d’Annonay Rhône Agglo est composée de 29 communes avec une population de plus de 50 000 habitants.
- Elle a investi plus de 1,9 million d’euros dans la construction d’un bassin d’orage de 450 m³ sur la commune de Serrières. Ce nouveau bassin va permettre de supprimer les déversoirs d’orage actuels (8 unités).Dans le cadre de la modernisation des infrastructures de traitement des eaux usées, le bassin d’orage et le poste de refoulement de Serrières jouent un rôle central dans la gestion des effluents de la commune.
- Cet ouvrage a pour objectif de transférer les eaux usées vers la nouvelle station d'épuration intercommunale de Serrières-Limony assurant ainsi une meilleure gestion des ressources hydriques et la préservation de l'environnement.

Région Auvergne Rhône-Alpes



- **43 631** habitants desservis*
- **515 km** de réseaux*
- **789 tMs de boues issues des ouvrages d’épuration**

- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet : **40 %**

*Caractéristique du service public financé

Thématique « Gestion et valorisation des déchets »

Caractéristiques et indicateurs des prêts alloués en 2025

108 M€ de **prêts verts alloués**

43 contrats

Répartition du montant **par catégorie**

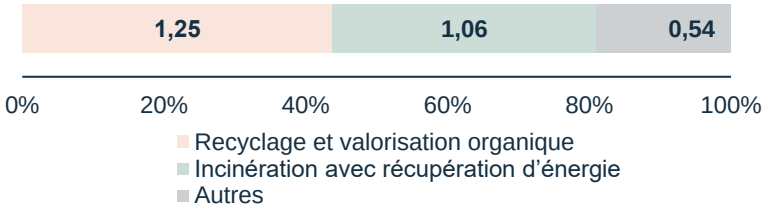


Projets ciblés* :

- Projets relatifs au service public de la **collecte des Déchets Ménagers et Assimilés** – DMA (équipements et infrastructures de collecte hors véhicules, déchetteries et centres de tri …)
- Centre de préparation en vue de la **réutilisation** ou du **réemploi** des déchets (recyclerie, ressourcerie)
- Centre de **recyclage** ou de **valorisation organique**
- Centre ou unité de **valorisation énergétique**

Caractéristiques agrégées des services publics de collecte des DMA financés :

2,8 millions de tonnes de déchets collectés par an dont l'orientation de traitement se répartit comme suit :



6,3 millions d'habitants desservis

121 895 tonnes de déchets valorisés par an à partir des équipements financés via le réemploi, le recyclage ou la valorisation organique

18 mégawatt valorisés par les installations financées dont 1,9 en électricité et 16,1 en chaleur

*Hors incinérateurs sans système de récupération d'énergie, installations de stockage et/ou d'enfouissement, équipements de traitement des déchets non conventionnels chimiques, nucléaires ou toxiques

Thématique « Gestion et valorisation des déchets »

Exemple de financement

Syndicat mixte des ordures ménagères de la Vallée de Chevreuse

Construction d'une déchetterie et d'une ressourcerie



- Le syndicat mixte des ordures ménagères de la vallée de la Chevreuse assure la gestion des déchets de 21 communes et compte plus de 200 000 habitants.
- Il a investi 4,3 millions d'euros dans la construction d'une déchetterie et d'une ressourcerie sur le plateau de Saclay afin de compléter l'offre de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers.
- Implantée sur un espace de 6 000 m², la nouvelle déchetterie propose les espaces suivants : une ressourcerie et une boutique solidaire contribuant au développement de l'économie circulaire, un espace dédié à la sensibilisation des habitants, des quais de déchargements de plain-pied, des compacteurs pour optimiser les dépôts. Ses bâtiments, équipés de panneaux photovoltaïques installés sur les toitures, permettent une autoconsommation en électricité témoignant de l'engagement du syndicat en faveur de la durabilité environnementale.

Région Ile-de-France



- **208 000** habitants desservis*
- **6 780 tonnes** de déchets ménagers et assimilés (DMA) collectés*
- **41 %** orientés vers le recyclage et la valorisation organique et **30 %** vers la valorisation énergétique*

- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet : **40%**

*Caractéristique du service public financé

Thématique « Gestion et valorisation des déchets »

Exemple de financement

Syndicat de traitement des ordures ménagères du Jura

Travaux de mise en œuvre d'un traitement des oxydes d'azote (Nox)



- Le syndicat de traitement des ordures ménagères du Jura regroupe 4 SICTOM (Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) et une communauté de communes, assurant la collecte des déchets pour 505 communes du département, soit près de 269 800 habitants, ainsi que la gestion de 35 déchetteries.
- Il a investi 4 millions d'euros pour équiper l'unité de valorisation énergétique de Lons-le-Saunier d'un système de traitement des oxydes d'azote (Nox) afin de respecter les normes environnementales. Cette unité permet également la production de chaleur.
- En effet chaque année, environ 45 000 tonnes de déchets sont traitées dans cette installation : après séparation des petits déchets, riches en matière organique et extraction de quelques emballages en plastique souillés, le reste des ordures ménagères est incinéré. Ce mode de traitement permet de traiter les fumées dégagées par l'installation et ainsi limiter les émissions polluantes.

Région Bourgogne-Franche-Comté



- **1,9 MW** de capacité électrique installée
- **5,1 MW** de capacité calorifique installée

- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet : **90 %**

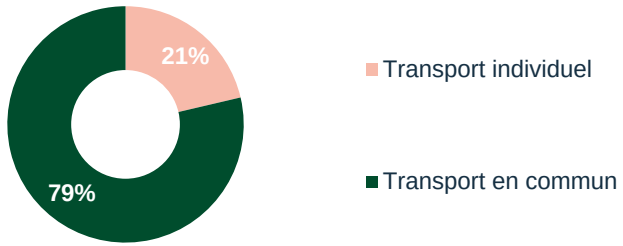
Thématique « Mobilité douce et transports propres »

Caractéristiques et indicateurs des prêts alloués en 2025

229 M€ de prêts verts alloués

28 contrats

Répartition du montant **par catégorie**



Projets ciblés* :

- Transport individuel : parc de **véhicules propres** (électrique ou à hydrogène), **stations de recharges**, **pistes cyclables**
- Transport en commun : création de lignes de transport en commun propres (**tramway, métro, bus électrique**), **verdissement** du **matériel roulant**, amélioration des **infrastructures ferroviaires**, équipements supports (**gare, pôle d'échanges multimodaux, centre de maintenance**)

9 481 tonnes de CO_2e évitées

168 kilomètres de lignes de transport en commun créées, étendues ou améliorées (tramway, bus, métro)

185 millions de passagers par an pour les lignes créées/améliorées

22 000 kilowatts correspondants à la capacité de recharge déployée pour les véhicules propres

121 kilomètres de pistes cyclables installées ou rénovées

*Hors véhicules ou locomotives hybrides ou thermiques

Thématique « Mobilité douce et transports propres »

Exemple de financement

Commune d'Epernay

Création d'une passerelle piétonne et cyclable

- La commune d'Epernay, troisième commune du département de la Marne avec plus de 22 000 habitants a investi 15,3 millions d'euros dans la construction d'une passerelle piétonne et cyclable.
- Cette dernière, de 170 mètres de long et 7 mètres de large dont 4 mètres sont dédiés aux cycles et 3 mètres aux piétons, est située au-dessus des voies ferrées. Elle permet de relier le futur quartier « Berges de Marne » au centre-ville.
- Inaugurée à l'été 2025, cette infrastructure, sécurisée et sans trafic routier offre une alternative de mobilité douce, avec des accès adaptés pour cyclistes et piétons, des rampes, des escaliers fixes et des ascenseurs urbains spécialement conçus pour accueillir les vélos sans « levée de roue ». Ce projet s'inscrit dans la volonté de la commune d'améliorer le cadre de vie et de renforcer l'attractivité urbaine.



Région Grand-Est



- **170 mètres** de pistes cyclables installées
- **< 1 tonne** de CO_2e évitées par le financement

- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet : **38 %**

Thématique « Mobilité douce et transports propres »

Exemple de financement

Nantes Métropole

Acquisition de 46 nouvelles rames de tramway (renouvellement du matériel)



- Nantes Métropole regroupe 24 communes pour près de 700 000 habitants et joue un rôle clé dans la gestion des transports, l'aménagement du territoire, le développement économique et les politiques environnementales.
- Afin de moderniser son réseau, la métropole a investi 48 millions d'euros dans l'acquisition de 46 nouvelles rames de tramway qui remplaceront les rames actuelles mises en service en 1985 et qui seront recyclées par un spécialiste. Nantes a été la première ville à réintroduire le tramway dit « moderne », soit la première génération de tramway TFS - Tramway Français Standard, véritable colonne vertébrale de la Métropole. Ces nouveaux tramways, plus longs et lumineux, offrent 40 % de surfaces vitrées supplémentaires et une capacité d'accueil portée à 300 passagers (contre 250 actuellement). Leur conception accorde une attention particulière à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite avec huit doubles portes et des aménagements adaptés. Plus économes en énergie et moins polluantes, ces rames contribuent à réduire l'empreinte carbone du réseau.
- À l'horizon 2027, 61 rames modernes seront progressivement mises en circulation. Pour accompagner ce renouvellement, un nouveau centre technique et d'exploitation sera également construit. Ce projet confirme le dynamisme et l'engagement de Nantes Métropole en faveur d'une mobilité durable et inclusive.

Région Pays de la Loire



- **21 km de longueur de lignes créées ou renouvelées**
- **56 millions de passagers transportés par an**
- **1 895 tonnes** de CO_2e évitées par le financement

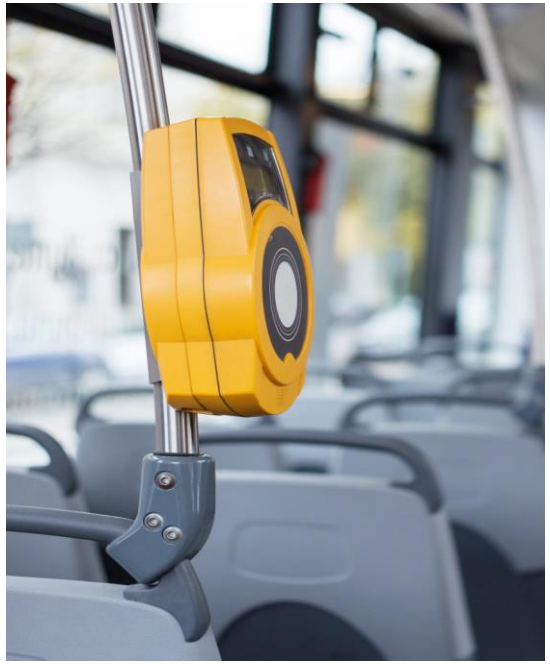
- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet : **42 %**

Thématique « Mobilité douce et transports propres »

Exemple de financement

Communauté d’agglomération du Gard Rhodanien

Création de deux pôles d’échanges multimodaux



- La Communauté d’agglomération du Gard Rhodanien est la troisième plus importante communauté d’agglomération du Gard après celles de Nîmes et d’Alès. Elle regroupe 44 communes et près de 75 000 habitants sur 632 km².
- Située au carrefour des départements du Vaucluse, de l’Ardèche, de la Drôme et des Bouches-du-Rhône, elle a investi 5,8 millions d’euros dans la création de deux pôles d’échanges multimodaux sur les communes de Pont-Saint-Esprit et de Bagnols-sur-Cèze, en lien avec la réouverture de la ligne ferroviaire rive droite du Rhône.
- Ces infrastructures visent à améliorer les mobilités en offrant des services diversifiés (transports collectifs, mobilités douces), une accessibilité pour tous et des équipements écologiques (panneaux photovoltaïques, éclairages LED, stations et bornes de recharge). Ce projet s’inscrit dans la politique de la région Occitanie qui fait des pôles d’échanges multimodaux une priorité en matière de transports.

Région Occitanie



- **Pôles d’échanges multimodaux**

- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet : **43 %**

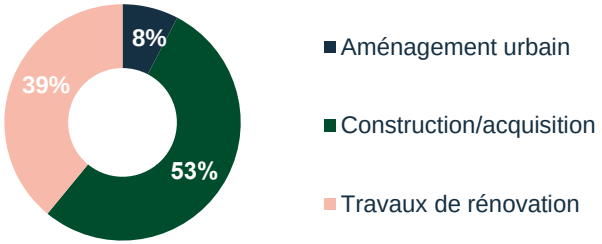
Thématique «Efficacité énergétique de la construction et de l'aménagement urbain »

Caractéristiques et indicateurs des prêts alloués en 2025

196 M€ de prêts verts alloués

101 contrats

Répartition du montant **par catégorie**



Projets ciblés :

- Modernisation de l'**éclairage public** (remplacement par LED)
- **Construction** de bâtiments achevés après le 31/12/2020* (**norme RT 2012 ou RE 2020**)
- **Rénovation** de bâtiments justifiant d'un **gain** de performance supérieur à **30 %**

1 443 tonnes de CO2e évitées

56 % de gain d'énergie sur les équipements d'éclairage public financés soit **12 204 Mégawattheures économisés**

428 727 mètres carrés correspondant à la surface des bâtiments financés (construction ou rénovation)

42 kilowattheures carrés économisés par mètre et par an via les projets de rénovation financés

*A l'exception des bâtiments utilisant un système de chauffage à base d'énergies fossiles (gaz et fioul)

Thématique « Efficacité énergétique de la construction et de l’aménagement urbain »

Exemple de financement

Département d’Indre-et-Loire

Rénovation énergétique de collèges et de bâtiments administratifs



- Le Département d’Indre-et-Loire a investi plus de 12 millions d’euros dans la rénovation énergétique de son patrimoine immobilier portant sur 54 collèges et 4 bâtiments administratifs dans le cadre du Contrat de Performance Énergétique (CPE).
- Ces engagements comprennent notamment :
 - l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture ou via la construction d'ombrières sur 33 collèges publics qui permettront l’autoconsommation ;
 - la mise en œuvre du projet de neutralité carbone au collège de Preuilly sur Claise ;
 - des travaux d’isolation thermique et le remplacement d’équipements énergétiques comme pour le bâtiment du Champ Girault situé à Tours ainsi que pour les collèges Pablo Neruda à Saint-Pierre-des-Corps, La Bruyère à Tours ;
 - la réalisation des travaux d’isolation par l’extérieur sur le collège la Rabière à Joué-lès-Tours; ou encore le remplacement du système de chauffage pour le collège Joachim du Bellay à Château la Vallière.

Région Centre Val de Loire



- **27,35 kwh/m²/an** économisés par le projet
- **33 %** de gain de performance énergétique
- **451 tonnes** de CO_2e évitées par le financement

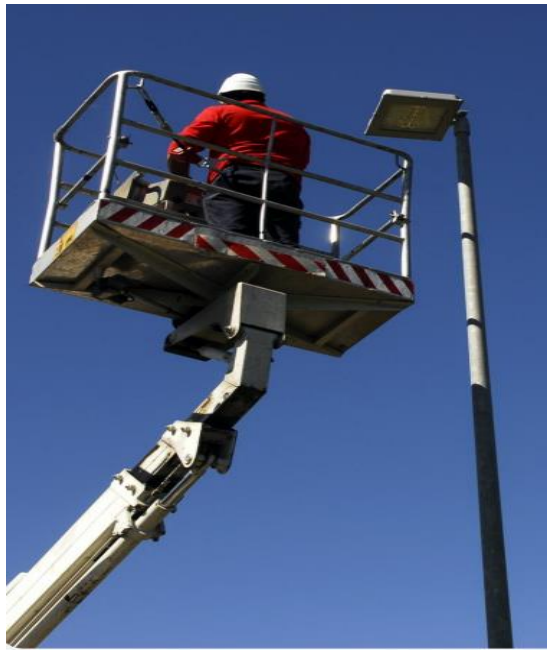
- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet : **39 %**

Thématique « Efficacité énergétique de la construction et de l’aménagement urbain »

Exemple de financement

Commune de Puget-sur-Argens

Réfection de l’éclairage public



- La commune de Puget-sur-Argens située dans le département du Var compte plus de 8 000 habitants.
- Elle a investi plus de 1,7 million d’euros dans la réfection de son éclairage public (LED et télégestion).
- Dans le cadre du « Marché global de performance », la municipalité s'est engagée dès ses débuts dans une démarche visant à réduire la consommation énergétique :
 - tout d'abord en diminuant la puissance des sources lumineuses publiques entre 23h et 5h du matin,
 - puis en remplaçant progressivement les éclairages classiques par des lampadaires à LED, tout autant efficace et bien plus respectueux de l'environnement.

Région Provence-Alpes-Côte d’Azur



- **552 500 kwh/an** économisés par le projet
- **65 %** de gain de performance énergétique
- **7 tonnes** de CO_2e évitées par le financement

- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet : **22 %**

Prêts sociaux alloués en 2025 (mesures détaillées et exemples de projets par thème)

Répartition globale des prêts sociaux alloués en 2025

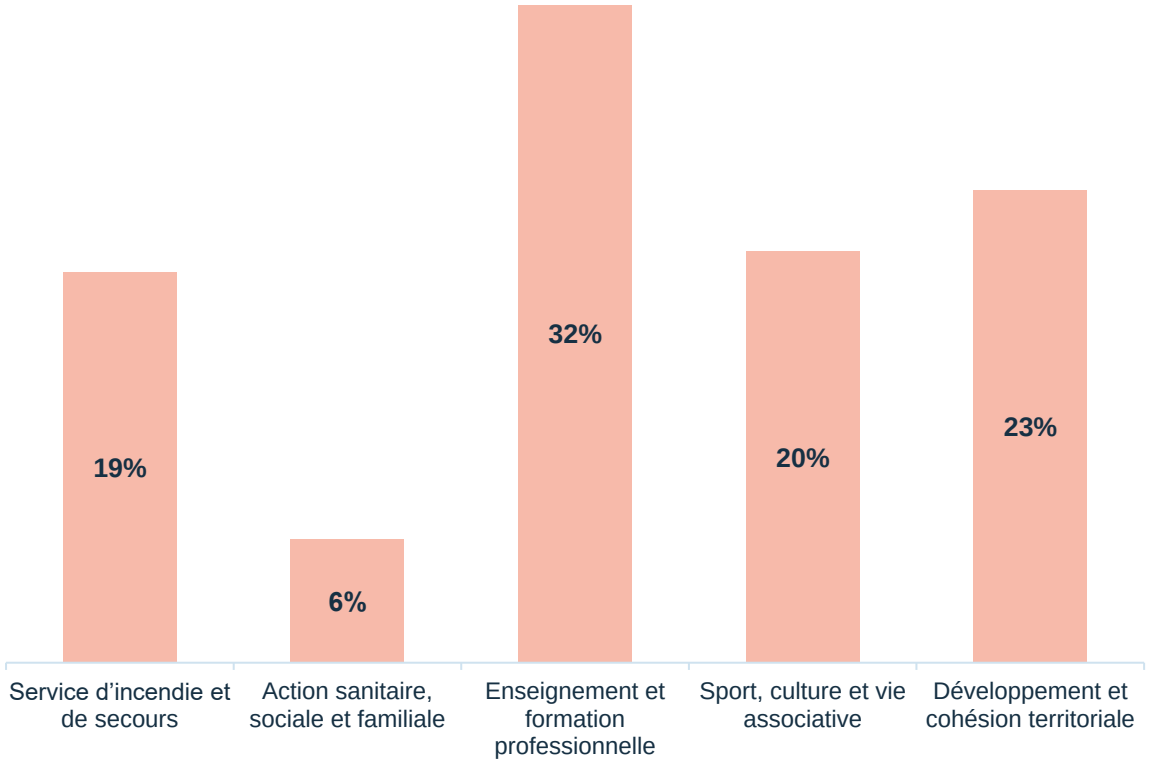
362 prêts sociaux alloués à la première émission sociale pour un volume de **1 250 M€.**

au moins 1 projet financé
par région de France métropolitaine

76 % de ces prêts
ont été souscrits par le bloc communal dont notamment les communes (57 %) de toutes tailles.

L'ambition
Portée par Sfil et ses partenaires (La Banque Postale et la Banque des Territoires) est de démocratiser l'accès à ce type de financement responsable pour l'ensemble des collectivités territoriales et leurs groupements. Ainsi, **77 % des contrats ont un montant inférieur à 5 millions d'euros.**

Poids des thématiques (en %)



Thématique « Service d'incendie et de secours »

Caractéristiques et indicateurs des prêts alloués en 2025

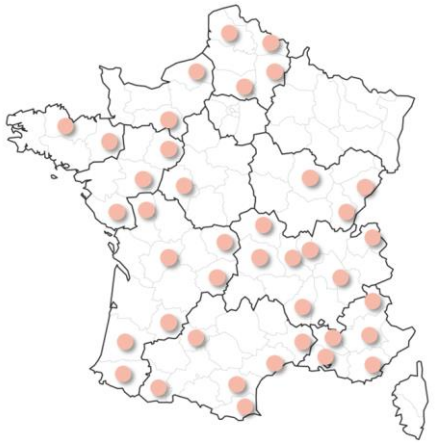
234 M€ de prêts sociaux alloués

61 contrats

Projets ciblés :

- Construction, rénovation et entretien des **centres d'incendie et de secours** ou des bâtiments administratifs
- **Véhicules** d'interventions
- **Matériel** d'incendie et de secours
- **Matériel informatique**, mobilier, réseaux de transmission

40 SDIS* financés sur tout le territoire



1 962 780 correspondant au nombre d'interventions des SDIS financés par an

29 millions d'habitants couverts par les SDIS financés

* Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

Thématique « Service d'incendie et de secours »

Exemple de financement

SDIS du Nord

Construction de centres d'incendie et de secours et acquisition de nouveaux véhicules



- Le SDIS du Nord, établissement public chargé de l'organisation et de la gestion des secours sur le territoire du département, constitue le service pivot de la sécurité civile.
- Le SDIS a investi 13 millions d'euros dans son programme d'équipement et de construction en 2023. Le plan stratégique 2022-2027 prévoit la construction de neuf casernes. En 2023, la répartition des investissements s'est faite comme suit :
 - 7,2 M€ pour la construction, les études ou la conception des casernes sur les communes de Sebourg, Le Cateau, Bergues, Dunkerque, Avesnes-sur-Helpe, Saint Amand, Hazebrouck et Auby et la réhabilitation des casernes notamment sur les communes de Villeneuve d'Ascq, Denain.
 - 6,5 M€ pour l'acquisition de véhicules (Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV), fourgons pompes, fourgons grandes puissances.
- La caserne d'Orchies a été inaugurée en juillet 2023, suivie en 2025 des casernes de Sebourg, Le Cateau et de Bergues. En 2026, les inaugurations prévues concernent la caserne d'Avesnes-sur-Helpe et le futur siège social du SDIS à Villeneuve d'Ascq.

Région Hauts-de-France



- **185 000** interventions par an opérés par le SDIS financé
- **2,6 millions** d'habitants couverts par le ressort territoriale du SDIS

- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet : **100 %**

Thématique « Service d’incendie et de secours »

Exemple de financement

Service Départemental d’Incendie et de Secours du Gard

Réhabilitation des centres de secours et achats d’équipements



- Le Service départemental d’incendie et de secours du Gard joue un rôle important dans la protection et la sécurité de près de 750 000 habitants de ce département.
- Il a investi 17,8 millions d’euros pour maintenir son niveau d’activités opérationnelles essentiel à la protection des personnes et la lutte contre les incendies. A cet égard, Il a notamment :
 - acquis une dizaine de véhicules neufs comprenant des véhicules de secours routier (VSR) , des camions pompe-tonne, des ambulances,
 - prévu la construction de nouveaux centres de secours dans les communes de Roquemaure, Bagard ou encore Bellegarde,
 - équipé tous ses véhicules de secours d'un dispositif innovant : le défibrillateur Lifepak accompagné de sa tablette connectée : la nouveauté de cette technologie réside dans la transmission en temps réel des informations médicales aux médecins régulateurs du 15 conduisant à une lecture instantanée des paramètres vitaux du patient (tension, saturation en oxygène ...). Ce dispositif permet d'optimiser les moyens médicaux, d'améliorer les chances de vie du patient et la traçabilité des informations.

Région Occitanie



- **62 363** interventions par an opérés par le SDIS financé
- **745 756** habitants couverts par le ressort territorial du SDIS

- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet : **17 %**

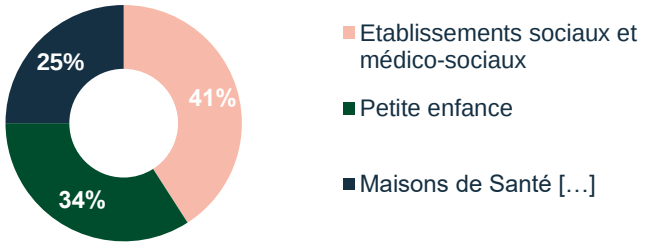
Thématique « Action sanitaire, sociale et familiale »

Caractéristiques et indicateurs des prêts alloués en 2025

80 M€ de prêts sociaux alloués

43 contrats

Répartition du nombre d'établissements financés **par typologie**



Projets ciblés :

- Construction, rénovation, entretien et matériel des **établissements sociaux ou médico-sociaux***
- Construction, rénovation, entretien et matériel des **établissements de la Petite Enfance** : crèches, haltes garderies, structures multi-accueil … ;
- Construction, rénovation, entretien et matériel des **maisons de Santé** (groupements de professionnels médicaux, auxiliaires médicaux ou pharmaciens) et des centres médicaux.

3 692 places correspondant à la capacité d'accueil des établissements financés dont 58 % sur le secteur social et médico-social et 42 % sur le secteur de la petite enfance

317 professionnels de santé prévus dans les centres médicaux financés

Positionnement des établissements financés

55 % des établissements de la « Petite Enfance » financés sont situés dans les départements ayant un « taux de couverture accueil jeune enfant » inférieur à la médiane**

80 % des « Maisons de santé » financés sont situés dans les départements ayant un « Accès Potentiel Localisé aux médecins généralistes » inférieur à la médiane**

*Les Instituts Médico Educatif (IME), les Etablissements ou Service d'Aide par le Travail (ESAT), les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), les établissements de l'aide sociale à l'enfance, les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) ou encore les centres d'hébergement et de réinsertion sociale …

** Calculée par Sfil à partir des indicateurs visés, consultables sur l'Observatoire de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et sur l'ensemble des départements français.

Thématique « Action sanitaire, sociale et familiale »

Exemple de financement

Département des Vosges

Financement de la reconstruction de la Maison de l'Enfance et de la Famille sur la commune de Golbey



- Le Département des Vosges compte plus de 356 000 habitants. En tant que collectivité chef de file en matière de d'action sociale, il participe aux politiques publiques de la protection de l'enfance et de la famille.
- Il a investi 13 millions d'euros dans la reconstruction de la Maison de l'Enfance et de la Famille située sur la commune de Golbey. Cette structure accueille, observe et oriente les enfants et adolescents nécessitant une protection sociale.
- Le projet, adapté à la déclivité du terrain, adopte une architecture évoquant un village, avec des petits volumes distincts, des toitures indépendantes, des galeries de liaison et plusieurs jardins. Il privilégie aussi des matériaux naturels, sains et locaux, notamment le bois. Ce projet ambitieux vise à créer un lieu de vie adapté aux besoins des enfants en difficulté, en mettant l'accent sur le bien-être, la sécurité et le lien avec la nature. La livraison est prévue pour octobre 2026.

Région Grand Est



- Financement d'un établissement social pour personnes connaissant des difficultés spécifiques
- **47** places correspondant à la capacité d'accueil de l'établissement

- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet : **69 %**

Thématique « Action sanitaire, sociale et familiale »

Exemple de financement

Chalon sur Saône

Implantation d'un centre de loisirs en cœur de ville, au sein de l'ancien Carmel

- La Ville de Chalon-sur-Saône, comptant plus de 46 000 habitants, réhabilite l'ancien couvent des sœurs carmélites, site patrimonial emblématique, pour répondre aux besoins d'accueil des jeunes chalonnais.
- Un investissement de 2,65 millions d'euros permet de transformer ce lieu historique en centre de loisirs pour les enfants de 3 à 6 ans, renforçant ainsi l'offre de services aux familles. Les travaux incluent la rénovation des espaces pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (sanitaires, hall d'entrée), la création d'un nouveau cheminement au sol contrasté et l'équipement acoustique des salles d'activités .
- Ce projet valorise également le patrimoine grâce à la restauration intérieure de la chapelle (maintenue comme lieu d'exposition) et au ravalement des façades, tout en offrant un environnement sécurisé et adapté aux enfants.



Région Bourgogne-Franche-Comté



- Financement d'un établissement social pour la petite enfance
- **150** places correspondant à la capacité d'accueil de l'établissement
- **70,8 places** correspondant au taux de couverture accueil jeune enfant en Saône et Loire*

- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet : **38 %**

*60,1 pour la France (source : Observatoire de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires - ANCT

Thématique « Action sanitaire, sociale et familiale »

Exemple de financement

Communauté de communes de Poher Communauté

Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire



- La Communauté de communes de Poher située dans le Finistère, rassemblant plus de 16 000 habitants est confrontée à des enjeux de santé publique et d'accès aux soins sur son territoire.
- Elle a investi 3,3 millions d'euros dans la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire conçue en concertation avec l'association des professionnels de santé du pays de Carhaix. Ce nouvel équipement, entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, regroupera 18 cellules médicales, dont quatre dédiées aux soins dentaires, ainsi qu'une salle de stérilisation.
- Le projet vise à lutter contre la désertification médicale rurale, à garantir la continuité des soins et à faciliter l'accès à une offre médicale et paramédicale diversifiée pour les habitants du territoire tout en encourageant l'installation de nouveaux professionnels de santé.

Région Bretagne



- Financement d'une maison de santé
- **18 professionnels** correspondant à la capacité d'accueil de l'établissement
- **4,3 consultations** par an et par habitant correspondant à l' Accès Potentiel Localisé aux médecins généralistes dans le Finistère*

- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet : **30,6 %**

*3,7 pour la France (source : Observatoire de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires - ANCT

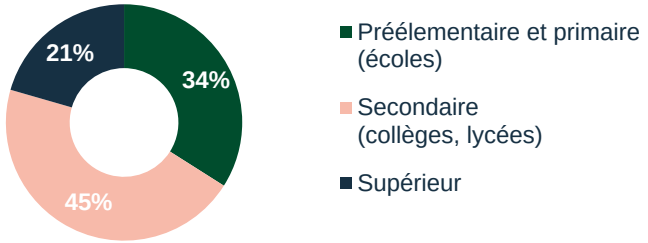
Thématique « Enseignement, formation professionnelle »

Caractéristiques et indicateurs des prêts alloués en 2025

404 M€ de prêts sociaux alloués

80 contrats

Répartition du nombre d'établissements financés **par typologie**



Projets ciblés :

- Construction, rénovation, entretien et matériel des **écoles préélémentaires et primaires**, **collèges** et **lycées** ainsi que des établissements de l'**enseignement supérieur** (Universités, IUT …)
- Construction, rénovation, entretien et matériel des **établissements publics de formation professionnelle et d'apprentissage***
- Construction, rénovation, entretien et matériel des services de **restauration scolaire** (cantines, réfectoires, cuisines), d'**hébergement** (internats) et de **ramassage scolaire** (cars).

113 140 élèves (écoles, collèges, lycées) et **5 294** étudiants correspondant aux effectifs annuels des établissements d'enseignement financés

25 478 enfants correspondants au nombre annuel de bénéficiaires des services annexes financés (restauration scolaire, hébergement, ramassage scolaire)

Positionnement des établissements financés

44 % des écoles (préélémentaires et primaires) financées sont situées dans les départements ayant un « Indice de position sociale des élèves scolarisés » inférieur la médiane**

98 % des établissements secondaires (collèges et lycées) financés sont situés dans les départements ayant un « Indice de position sociale des élèves scolarisés » inférieur à la médiane**

*Par exemple les Centres de Formation des Apprentis (CFA), les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et les Groupements d'Etablissements publics locaux d'enseignement (GRETA) …

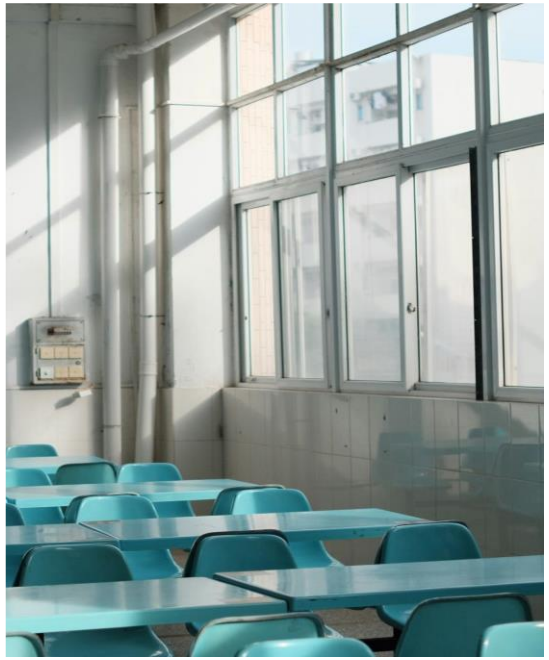
** Calculée par Sfil à partir des indicateurs visés, consultables sur l'Observatoire de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et sur l'ensemble des départements français.

Thématique « Enseignement, formation professionnelle »

Exemple de financement

Collectivité Territoriale de Martinique

Financement des travaux d'équipements, de réparation, d'aménagement, de construction et de mise aux normes des collèges et lycées



- La Collectivité Territoriale de Martinique, résultant de la fusion du Conseil départemental et du Conseil régional de Martinique en 2015, compte plus de 360 000 habitants.
- Elle a investi 91 millions d'euros dans un vaste programme de rénovation de ses collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur. Près de 350 chantiers ont été menés, incluant la rénovation d'internats, la création de locaux pour l'Institut National des Sciences Appliquées au lycée Schœlcher, la construction de nouveaux bâtiments, des opérations de désamiantage, la réfection de charpentes et de couvertures, l'extension de cuisines scolaires, des travaux de menuiserie, l'amélioration de la sécurité et la création d'un pôle agronomie et zootechnie.
- Ce programme, élaboré avec les chefs d'établissement, vise principalement l'entretien, la sécurisation, la protection parasismique, l'efficacité énergétique, la restauration scolaire et la modernisation des internats.

Martinique



- **84** établissements d'enseignement financés
- **39 901** élèves correspondant aux effectifs annuels
- **100,7** correspondant à l'indice de position sociale des élèves scolarisés de la Martinique*

- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet : **100 %**

*106,5 pour la France (source : Observatoire de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires - ANCT)

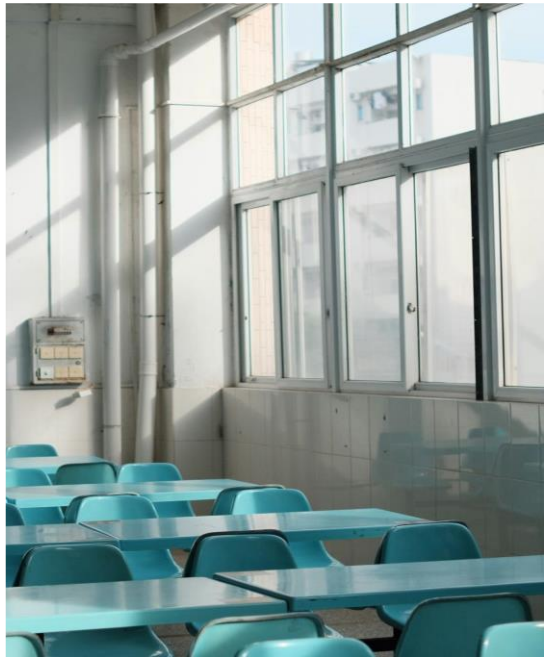
Thématique « Enseignement, formation professionnelle »

Exemple de financement

Communauté d'agglomération du Bassin Arcachon Sud

Reconstruction du groupe scolaire

- La communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Sud regroupe quatre communes - Arcachon, Gujan-Mestras, Le Teich et La Teste-de-Buch - pour une population d'environ 87 000 habitants.
- Elle a investi 18,5 millions d'euros dans la reconstruction du groupe scolaire « Samuel Paty » aux Miquelots sur la commune de La Teste-de-Buch.
- Ce complexe de 4 000 m² accueille jusqu'à 450 élèves et comprend une école maternelle (cinq classes, salle de motricité, cour équipée), une école primaire (dix classes avec vidéoprojecteurs interactifs, salle informatique, bibliothèque, cour), ainsi qu'un espace de restauration, des locaux périscolaires, un gymnase et un bassin de formation accessible aux associations sportives.



Région Nouvelle Aquitaine



- **1** établissement d'enseignement primaire financé
- **450** élèves correspondants aux effectifs annuels
- **110,6** correspondant à l'indice de position sociale des élèves scolarisés en Gironde*

- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet : 8**1 %**

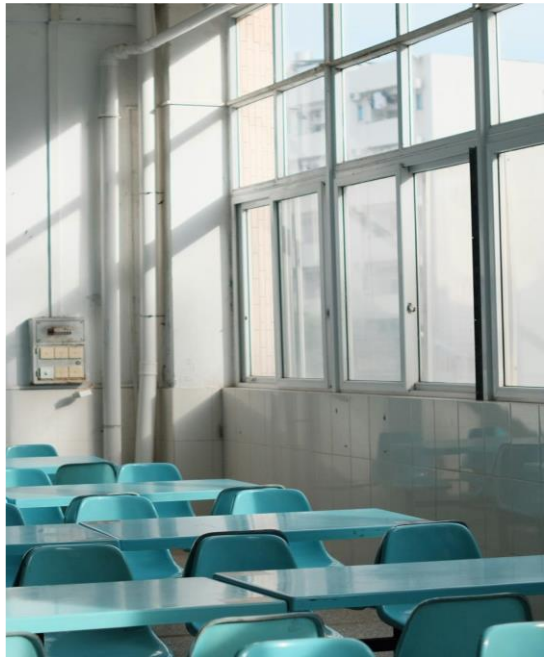
*106,5 pour la France (source : Observatoire de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires - ANCT)

Thématique « Enseignement, formation professionnelle »

Exemple de financement

Communauté de communes Isigny-Omaha Intercom

Travaux de réaffectation d'une école en pôle jeunesse et construction d'une école



- La communauté de communes Isigny-Omaha Intercom regroupant plus de 26 000 habitants a investi dans deux projets structurants :
 - transformation de l'ancienne école d'Osmanville en pôle petite enfance (2,9 M€)

Fermée en 2020, l'ancienne école a été rénovée pour devenir un pôle moderne de plus de 1 000 m² incluant un centre de loisirs (36 places), un relais petite enfance Caramel (30 places) et une garderie multi-accueil (20 places à temps plein, extensible à 35 en mi-temps).

 - construction de l'école des Poteries au Tronquay (4,08 M€)

Ce nouveau groupe scolaire, conçu pour des pratiques pédagogiques modernes axées sur l'autonomie et la collaboration, se compose d'un espace intérieur de 1 140 m² organisé autour d'un hall central reliant l'école maternelle et l'école élémentaire.

Région Normandie



- **1** établissement d'enseignement préélémentaire et 1 établissement d'enseignement primaire financé
- **212** élèves correspondant aux effectifs annuels
- **100,7** correspondant à l'indice de position sociale des élèves scolarisés en Normandie*

- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet : **16 %**

*106,5 pour la France (source : Observatoire de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires - ANCT)

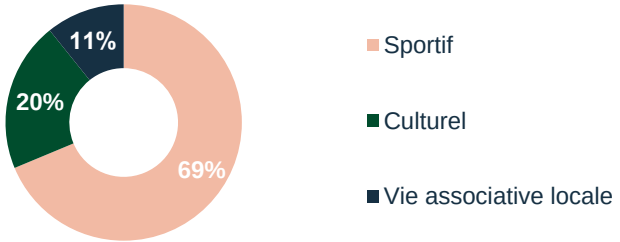
Thématique « Sport, culture et vie associative »

Caractéristiques et indicateurs des prêts alloués en 2025

248 M€ de prêts sociaux alloués

132 contrats

Répartition du nombre d'équipements financés **par typologie**



Projets ciblés :

- Construction, rénovation, entretien et matériel des **équipements sportifs** associés ou non aux établissements d'enseignement (gymnases, piscines, complexes sportifs, terrains de sport, salles multisports …)
- Construction, rénovation, entretien et matériel des **équipements culturels** (musées, patrimoine historique, bibliothèques, cinémas, théâtres, scènes, conservatoires, centres de création artistique ou musicale, centres culturels …)
- Construction, rénovation, entretien et matériel des **équipements de la vie associative locale** (maisons des associations, maisons de quartiers …)
- Création, entretien et matériel **des espaces verts** (tels que les parcs et jardins …)

195 équipements sportifs, culturels ou de la vie associative locale financés

733 hectares correspondant à la surface totale d'espaces verts publics financés

Positionnement des équipements financés

60 % des équipements socio-culturels financés sont situés dans les départements ayant un « taux d'équipements socio-culturels pour 10 000 habitants » inférieur à la médiane*

87 % des équipements sportifs financés dans les départements ayant un « taux d'équipements sportifs pour 1 000 habitants » inférieur à la médiane*

*Calculée par Sfil à partir des indicateurs visés, consultables sur l'Observatoire de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et sur l'ensemble des départements français.

Thématique « Sport, culture et vie associative »

Exemple de financement

Vallée Sud - Grand Paris

Construction et rénovation, d'équipements sportifs et culturelles



- L'établissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris regroupe 11 communes et plus de 395 000 habitants dans les Hauts-de-Seine. Il a investi 114,5 millions d'euros pour moderniser ses infrastructures sportives et culturelles. Plusieurs projets phares sont engagés :
 - Stade nautique de Châtillon – Malakoff : Construit sur l'ancien site, ce nouvel équipement moderne et durable proposera des espaces de remise en forme de 950 m², près de 1 000 m² de plan d'eau couvert, et 2 800 m² d'espaces extérieurs avec une offre de services, notamment autour du bien-être, enrichie.
 - Centre nautique du Hameau à Plessis-Robinson : Remplaçant l'ancienne piscine, ce centre de 4 700 m² intègre des espaces aquatiques et sportifs, un dojo, un espace fitness, ainsi qu'une tribune de 400 places pour le parc des sports.
 - Rénovation du Conservatoire Darius Milhaud à Antony : Le conservatoire a été entièrement rénové pour améliorer l'accueil des élèves et professeurs : nouveau hall, salles de cours modernisées, espaces administratifs refaits et confort de l'auditorium optimisé.
 - Complexe sportif d'Hunebelle à Clamart : Une nouvelle piste d'athlétisme et une grande salle indoor de niveau national seront construites, transformant l'ancien stade en un centre sportif et de loisirs accessible à tous.
- Ces investissements participent au renforcement de l'attractivité et de la qualité de vie de ce territoire.

Région Ile-de-France



- **4** équipements sportifs et culturels financés
- **1,2** correspondant au taux d'équipements sportifs pour 1 000 habitants du département*
- **1,5** correspondant au taux d'équipements culturels pour 10 000 habitants du département*

- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet : **8 %**

* Données pour la France (Source : Observatoire de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires – ANCT) :

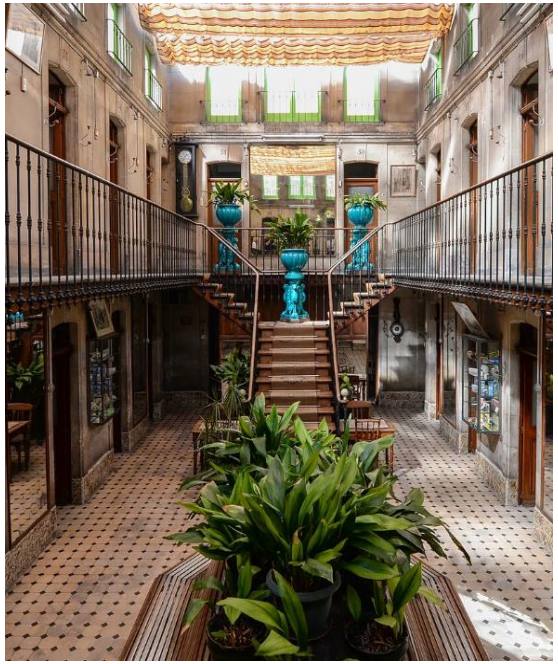
- Taux d'équipements sportifs pour 1 000 habitants : 2,8
- Taux d'équipements culturels pour 10 000 habitants : 3,3

Thématique « Sport, culture et vie associative »

Exemple de financement

Commune d'Avignon

Restauration des Bains Pommer afin de créer un espace muséal



- La commune d'Avignon compte plus de 91 000 habitants. Elle a investi 5,5 millions d'euros dans la restauration et la transformation des Bains Pommer, un établissement thermal emblématique ayant fonctionné de 1891 à 1972 et classé monument historique depuis 1992.
- Ce bâtiment de 520 m², typique de l'art déco, a été réhabilité pour devenir un équipement culturel dédié à l'histoire du thermalisme et de l'hygiène, avec un espace muséal, un jardin, une véranda et un café Pop-up proposant des ateliers pédagogiques et un salon de thé selon la saison.
- Les travaux comprennent la restauration des façades, de la verrière historique, des faïences et des logements existants ainsi que la mise aux normes de l'ensemble. Un parcours de visite permet de découvrir les installations techniques, les cabines, le hall d'entrée et le jardin.

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



- **1** équipement sportif et culturel financé
- 0,16 ha d'espaces verts financés par le projet
- **3,9** correspondant au taux d'équipements culturels pour 10 000 habitants du département*

- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet : **44 %**

*3,3 pour la France (source : Observatoire de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires – ANCT)

Thématique « Développement et cohésion territoriale»

Caractéristiques et indicateurs des prêts alloués en 2025

285 M€ de prêts sociaux alloués

46 contrats

***Projets ciblés* :**

- Programmes de **renouvellement urbain** des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) destinés à l'amélioration de l'habitat, la mixité sociale, le désenclavement des quartiers et la stimulation du développement économique
- **Opérations de Revitalisation de Territoire** (ORT) destinées à requalifier et à redynamiser un centre-ville ou un centre-bourg
- Subvention pour la construction, la rénovation, l'entretien de **logements sociaux** (hors programme/opération cités précédemment)
- Programmes d'**aide à l'équipement rural**
- Construction, rénovation, entretien et matériel des infrastructures nécessaires au déploiement du **très haut débit** dans le cadre d'un Réseau d'Initiative Publique (RIP)

174 195 habitants couverts par les programmes de renouvellement urbain ou ORT financés

1 152 logements sociaux construits ou rénovés (hors renouvellement urbain ou ORT)

3 748 681 foyers raccordables au très haut débit grâce aux projets financés

Positionnement des équipements financés

93 % des foyers raccordés financés sont situés dans les départements ayant un « taux des locaux raccordables FttH (fibre optique) » inférieur à la médiane*

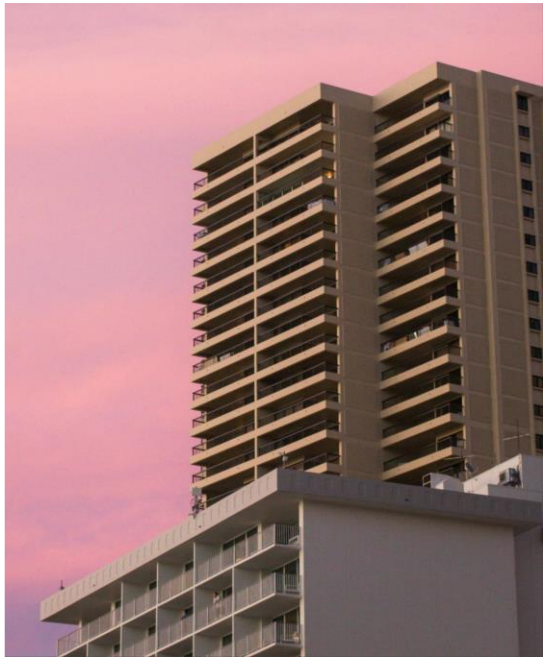
*Calculée par Sfil à partir des indicateurs visés, consultables sur l'Observatoire de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et sur l'ensemble des départements français

Thématique « Développement et cohésion territoriale »

Exemple de financement

Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole

Projet de renouvellement urbain du quartier de « La Mosson »



- Montpellier Méditerranée Métropole réunit 31 communes et plus de 507 000 habitants. Au coté de la ville de Montpellier, elle a investi dans le programme de réaménagement du quartier de la Mosson, projet s'élevant à plus de 97 millions d'euros.
- Le quartier de La Mosson a été identifié comme l'un des 12 quartiers prioritaires par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine. Construit dans les années 1960-1970, ce quartier d'habitat collectif fait l'objet d'un vaste programme de renouvellement visant à améliorer le cadre de vie, lutter contre la dégradation socioéconomique et moderniser les équipements.
- Au cœur du projet : la démolition de la Tour d'Assas, la réhabilitation du centre nautique Neptune, la construction de nouveaux logements et commerces, ainsi que la reconversion du stade de La Mosson. D'autres interventions majeures incluent la réhabilitation de logements dégradés, la démolition de plusieurs résidences, la création d'un nouvel équipement public Gisèle Halimi, la valorisation de la coulée verte de La Mosson et le développement de parcours piétons, activités sportives et aires de jeux. Le programme prévoit également le renforcement du réseau de transports publics avec la ligne B3 du bus tram et la réhabilitation du Palais des Sports Pierre de Coubertin, dans l'objectif de renforcer l'attractivité du quartier et d'améliorer la qualité de vie de ses habitants.

Région Occitanie



- **22 155** habitants couverts par le programme financé
- **62 %** correspondant au taux de pauvreté du quartier financé*
- **31 %** des 16-25 non scolarisés et sans emploi*
- 27 % de familles monoparentales*

- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet : **51 %**

* Données pour la France (Source : Système d'Information Géographique de la Politique de la Ville – SIG) :

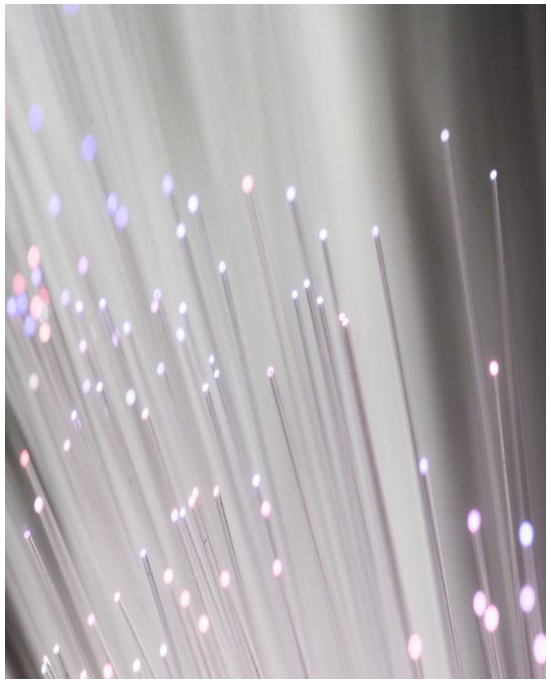
- Taux de pauvreté : 15 %
- Taux des 16-25 non scolarisés et sans emploi : 15 %
- Taux de familles monoparentales : 16 %

Thématique « Développement et cohésion territoriale »

Exemple de financement

Département du Vaucluse

Projet d'infrastructure d'intérêt nationale-Très Haut Débit



- Le département du Vaucluse, comptant plus de 562 000 habitants, entend contribuer à la lutte contre la fracture numérique sur son territoire. Avec un investissement de 28 millions d'euros, il porte un projet d'infrastructure d'intérêt national : le déploiement du Très Haut Débit. Cet ambitieux programme vise à connecter l'ensemble du territoire départemental à la fibre optique et s'inscrit pleinement dans les enjeux du développement numérique.
- Ce programme, découpé en trois phases, vise à connecter l'ensemble des communes vauclusiennes à la fibre optique. La deuxième tranche du projet, menée entre 2019 et 2021, a permis de poser les bases d'une couverture numérique performante. Au terme des travaux, ce sont 8 500 kms de fibre optique qui seront installés, permettant la mise en service de plus de 125 000 prises FTTH et couvrant près de 123 000 foyers répartis sur 105 communes.
- Grâce à cette initiative, le Vaucluse se dote d'une infrastructure numérique moderne, venant favoriser l'accès égalitaire au très haut débit, renforcer l'attractivité du territoire et soutenir la compétitivité économique, tant pour les particuliers que pour les entreprises locales. Ce projet s'inscrit pleinement dans la dynamique de transformation digitale et d'innovation du département.

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



- **Déploiement du Très Haut Débit (FttH) dans le cadre d'un réseau d'initiative Publique**
- **125 249** foyers raccordés au Très Haut Débit
- **83,8 %** correspondant au taux des locaux raccordables FttH (fibre optique)*

- Partenaire Sfil : **La Banque Postale**
- Part de financement au projet : **14 %**

*88,2 % pour la France (source : Observatoire de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires – ANCT)



Immeuble Biome
112-114 avenue Émile Zola
75015 Paris

01 73 28 90 90